

# L'ananas, pomme de discorde

Autor(en): **Ruchti, Nicole**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279701>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'ananas, pomme de discorde

*L'ananas philippin qui arrive sur notre table n'est pas vraiment le fruit de la passion... C'est ce qu'est venue rappeler une syndicaliste philippine, invitée à Lausanne.*

**H**ôte des mouvements « Action de Carême » et « Pain pour le prochain », Mme Jurgette Honculada s'est exprimée récemment au CPO d'Ouchy sur ce qu'elle appelle, « une si grande injustice », à savoir que l'ananas philippin que l'on achète à bas prix, en Suisse notamment, est « encore » produit dans des conditions de travail jugées difficiles pour la population philippine.

Jurgette Honculada, la quarantaine légère, est au bénéfice d'une formation de journaliste. Un métier dont la pratique n'est pas évidente – c'est le moins que l'on puisse dire – dans un pays dirigé à l'époque par un président nommé Marcos. Un métier dangereux même, si l'on est – comme Jurgette Honculada – plutôt préoccupée par la pauvreté ambiante, par la défense des humbles, par la misère tout court !

Mère de deux enfants, Jurgette Honculada décide, dans ces conditions « particulières », d'abandonner le journalisme et saisit l'opportunité – en compagnie de son mari – de participer à la défense des droits des travailleurs dans les plantations d'ananas Del Monte et Dole, respectivement fournisseur de Migros et Coop, défense qu'elle pratique au travers du contrôle de l'application de la « clause sociale ».

Et c'est justement de la « clause sociale » que la syndicaliste est venue parler, de la difficulté à la faire respecter, voire progresser.

En 1983, suite à une campagne orchestrée par des Organisations non gouvernementales (ONG) dont « Pain pour le prochain », « L'Action de Carême », « Swissaid » et « Helvetas » notamment, une « clause sociale » est établie entre les producteurs d'ananas et les importateurs. Il y est stipulé que les producteurs accordent à leurs ouvriers des conditions « socialement et économiquement au-dessus de la moyenne ».

Dans un premier temps on quittait l'esclavage, mais ce n'était pas encore le Pérou.

Plus réservée que la presse « tiers-mondiste », Jurgette Honculada pose un regard critique sur l'expérience en cours aux Phi-



Mme Honculada.

lippines. « L'énergie dépensée en faveur de l'émancipation de la population laborieuse est énorme et les acquis minimes... Les salaires augmentent, d'accord, mais ils sont toujours trop bas et ne correspondent qu'à 6 francs suisses par jour... Le tiers des travailleurs des plantations reçoit un logement et les deux tiers une allocation dérisoire... La liberté d'association doit encore faire son chemin et les syndicats mis sur pied par les directions d'entreprises doivent céder la place aux syndicats libres... Quant à la réforme agraire qui permettra notamment l'accès à la propriété privée, tout comme la réflexion sur la diversification des cultures, il faut vivement espérer pour elles un avancement rapide et un succès tangible ».

Pas vraiment optimiste le témoignage de Jurgette Honculada, elle qui a souhaité, en conclusion de la soirée, « que les œuvres d'entraide impliquées dans le projet « clause sociale » restent vigilantes », mais a souhaité aussi « le réveil de la population philippine, et un regain d'activité syndicale dans le terrain ». Le succès de son mandat et un peu de justice en quelque sorte !

Nicole Ruchti

## Appel de textes Les femmes de la francophonie

La revue canadienne *Recherches féministes* vous invite à lui faire parvenir des textes pour ses prochains numéros. La revue est ouverte à toutes les disciplines, à tous les thèmes, à toutes les approches théoriques et méthodologiques. Le premier numéro de la revue pour lequel des contributions sont demandées traite de la francophonie.

Thème d'intérêt international, la francophonie interpelle les femmes et le mouvement des femmes. La réalité des femmes francophones du Québec, du Canada, des pays européens, africains ou asiatiques est diverse et multiforme.

Ce numéro de *Recherches féministes* vise à faire connaître et reconnaître cette réalité. L'articulation des rapports entre ethnicité et mouvement des femmes, le féminisme global, le développement de réseaux féministes à travers la francophonie, l'état du mouvement des femmes dans les pays francophones, la littérature féministe dans la francophonie, l'immigration francophone sont seulement quelques-uns des sujets possibles. Ce numéro est donc ouvert à la grande variété des recherches réalisées actuellement sur ce thème dans les diverses disciplines.

*Recherches féministes* est une revue scientifique à visée interdisciplinaire. Son objectif fondamental est de contribuer à l'avancement de la recherche féministe par la diffusion d'articles faisant état de résultats inédits de recherche, de textes de critique fondamentale, de réflexion théorique, méthodologique ou épistémologique, de notes de recherche concernant les projets en cours, de comptes rendus de livres et de pratiques féministes novatrices.

Les manuscrits doivent parvenir à la direction de la revue *Recherches féministes*, GREMF, Faculté des sciences sociales, bureau 3800, Pavillon Jean-Durand, Université Laval (Québec) G1K 7P4, avant le 15 août 1991.

Pour de plus amples informations, contactez Cécile Coderre, responsable de ce numéro, au (613) 564-5985/564-2348 ou Huguette Dagenais, directrice de la revue, au (418) 656-5418, télécopieur (418) 656-3266.

Vous pouvez également vous adresser à la rédaction de *Femmes suisses* pour recevoir les « Recommandations aux auteures ».